

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue via conférence audiovisuelle, le 8 décembre 2020 dès 19 h.

À laquelle assemblée sont présents, Monsieur Carl Talbot, conseiller, Monsieur Mario Lambert, conseiller, Madame Marie Lise Desrosiers, conseillère, Monsieur Richard Tétreault, conseiller, Monsieur Serge Gélinas, conseiller, Monsieur Luc Ricard, conseiller, Monsieur Jean Roy, conseiller, Madame Julie Daigneault, conseillère formant quorum sous la présidence de Madame Alexandra Labbé, mairesse.

Sont également présents Monsieur Jean-François Auclair, directeur général et Me Nancy Poirier, greffière.

1. Acceptation de l'avis de convocation

2020-12-604

PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Ricard

APPUYÉ PAR Madame Julie Daigneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée

7.1 Adoption du programme d'immobilisations 2021-2022-2023

2020-12-605

PROPOSÉ PAR Madame Marie Lise Desrosiers

APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lambert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal adopte le programme d'immobilisations 2021-2022-2023 tel que décrit ci-après :

Investissements	2021	2022	2023
Chemins, rues et trottoirs	15 312 044	7 090 000	5 540 000
Parcs et terrains de jeux	1 578 000	3 855 000	4 555 000
Eau potable, égout, eaux usées	1 055 000	6 160 000	5 685 000
Bâtiments administratifs et communautaires	2 575 000	835 000	10 570 000
Véhicules	478 000	635 000	620 000
Machinerie, outillage et			

Équipement	470 145	0	0
Ameublement et équipement de bureau	200 000	250 000	250 000
	21 668 189	18 825 000	27 220 000
Financement			
Emprunt à long terme	10 552 076	1 900 000	9 500 000
Transferts gouvernementaux	6 105 424	12 500 000	15 000 000
Fonds de voirie	1 273 944	1 005 000	1 340 000
Fonds de roulement	2 391 000	2 420 000	380 000
Fonds de parcs et autres	1 345 745	1 000 000	1 000 000
	21 668 189	18 825 000	27 220 000

Adoptée

7.2 Adoption des prévisions budgétaires 2021

2020-12-606

PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Ricard

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Tétreault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2021 des Activités de fonctionnement, prévoyant des revenus de 50 624 907 \$ et des dépenses équivalentes tels que décrits ci-après :

Revenus de fonctionnement	
Taxes foncières générales	30 405 069 \$
Tarification pour services municipaux	8 112 890 \$
En lieu de taxes	851 899 \$
Services rendus aux organismes municipaux	1 799 235 \$
Loisirs et culture	1 293 568 \$
Droits de mutations immobilières	3 300 000 \$
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	1 469 958 \$
Transferts gouvernementaux	3 392 288 \$
	50 624 907 \$
Dépenses de fonctionnement et affectations	
Administration générale	8 404 290 \$
Sécurité publique	7 712 227 \$
Transport	8 325 324 \$
Hygiène du milieu	7 339 646 \$
Santé et bien-être	300 172 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 684 469 \$
Loisirs et culture	9 430 329 \$
Frais de financement	1 368 370 \$
Remboursement de la dette à long terme	4 361 880 \$
Remboursement au fonds de roulement	875 000 \$

Transfert aux activités d'investissement	1 074 000 \$
Affectation d'excédent non affecté	(250 800) \$
	50 624 907 \$

Les taux de taxes et les tarifs pour services municipaux correspondent à ceux décrétés par le règlement à cet effet.

Adoptée

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

19 h 12

16. Levée de l'assemblée

2020-12-607

PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lambert

APPUYÉ PAR Madame Marie Lise Desrosiers

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 8 décembre 2020 soit levée à 19 h 13.

Adoptée

Alexandra Labbé, mairesse

Me Nancy Poirier, greffière